

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté  
**Point n°2011/18 du 5 mai 2011**

Informations du jeudi 28 avril au mercredi 4 mai

| A la Une |

## Le Système d'Alerte Canicule et Santé du 1er juin au 31 août 2011

Le Plan National Canicule (PNC) 2011, mentionné dans la circulaire du 22 avril 2011, reprend le plan adopté en 2010, qui avait intégré les évolutions organisationnelles induites par la mise en place des ARS et par la réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Le dispositif comprend toujours trois niveaux d'alerte progressifs (veille saisonnière, mise en garde et actions (MIGA), et mobilisation maximale). La décision de la modification du niveau (déclenchement ou levée du niveau MIGA) reste de la compétence du préfet de département. Cette décision s'appuie sur une fiche d'alerte nationale conjointement établie par l'InVS (sur analyse de la situation sanitaire) et Météo-France, et transmise par la Direction Générale de la Santé (DGS).

Des expériences tirées des années précédentes, une fiche alerte émise le vendredi ou la veille d'un jour férié proposera soit le maintien du niveau MIGA pendant cette période soit la levée de ce niveau si les prévisions météorologiques le permettent.

En tant que de besoin, le préfet peut solliciter l'ARS pour obtenir l'expertise de ses services ainsi que celle de la Cire pour détecter un éventuel impact sanitaire de la chaleur (Point Epidémiologique quotidien dès le lendemain du passage en niveau de MIGA ou de mobilisation maximale du PNC).

La Cire concentrera sa surveillance sur des indicateurs :

- sensibles et spécifiques de la chaleur, privilégiant par exemple les plus gros centres hospitaliers dits « sentinelles » à ceux où il y a peu de passages ;
- utiles à la gestion.

Les indicateurs sanitaires surveillés en routine seront donc : le nombre de passages aux urgences (notamment celui des personnes âgées de 75 ans et plus) ; le nombre de visites de chaque association SOS Médecins (avec ou sans découpage par classe d'âge) ; le nombre de décès d'état civil (Insee), tout en sachant que son impact ne peut être détecté qu'avec retard. Sur ce dernier point, la Cire étudiera cet été deux indicateurs de décès : d'une part, ceux issus de l'Application de Recueil de Données d'Activité Hospitalière (ARDAH) de la région Franche-Comté et d'autre part, ceux issus de la certification électronique.

Une surveillance spécifique des pathologies liées à la chaleur viendront compléter le faisceau d'arguments tiré des indicateurs sanitaires précités.

[http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2011/05/cir\\_33049.pdf](http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2011/05/cir_33049.pdf)

## | Signalements |

*Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.*

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

Tableau 1 |

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole	1	2	10	1	1	2		
Méningite								
Légionellose								
Hépatite A								
Tuberculose	2	5		1				
TIAC*								

\* Toxi-Infection Alimentaire Collective

## Autres signalements

## Sanitaires :

- 1 affaire d'intoxication au CO en Haute-Saône (2 enfants exposés)

## Environnementaux :

Pas de signalement cette semaine

## | Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance Sanitaire des Urgences et de Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Pour détecter une augmentation inhabituelle d'un indicateur sanitaire, nous utilisons la méthode des cartes de contrôle Cusum, adaptée par Hutwagner\*. Elle consiste à calculer la somme cumulée (cusum) des écarts entre la valeur observée le jour étudié et la moyenne des valeurs observées sur différentes périodes de référence (cf. projet EARS du CDC d'Atlanta). La carte C1-Mild utilise les 7 jours précédant le jour j d'observation et détecte des pics isolés, les cartes C2-Medium et C3-Ultra utilisent la période de j-9 à j-3, détectant des augmentations plus ou moins progressives.

\* Hutwagner LC, Thompson WW, Seeman GM, Treadwell T: A simulation model for assessing aberration detection methods used in public health surveillance for systems with limited baselines. *Stat Med* 2005, 24:543-550.

### Commentaires :

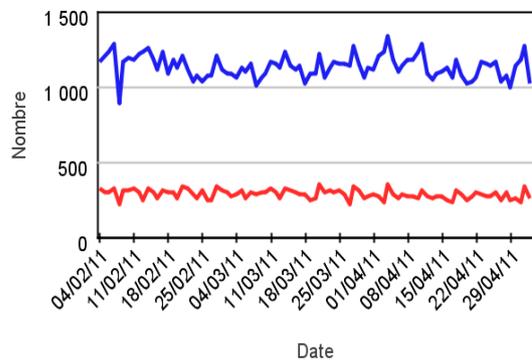
Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté. [\[en savoir plus...\]](#)

### Complétude :

Les indicateurs des hôpitaux de Dijon, Semur-en-Auxois et Mâcon n'ont pas pu être pris en compte.

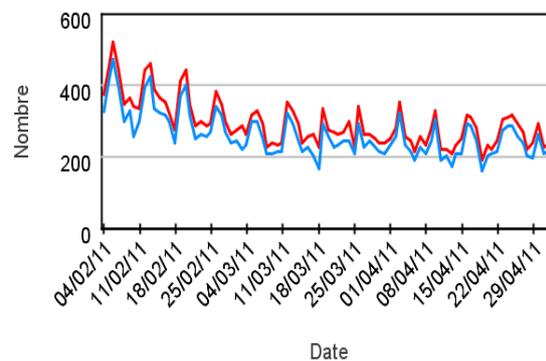
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe bleu) et hospitalisations (courbe rouge) dans nos 2 régions



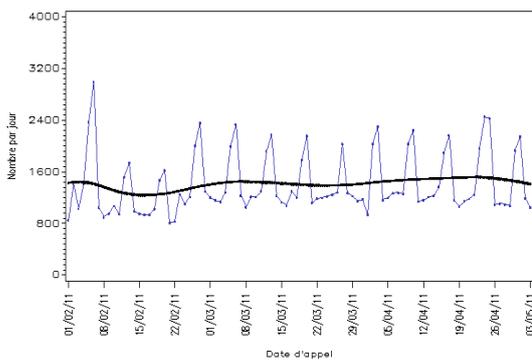
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe rouge) et de diagnostics (courbe bleu) des SOS Médecins de nos régions



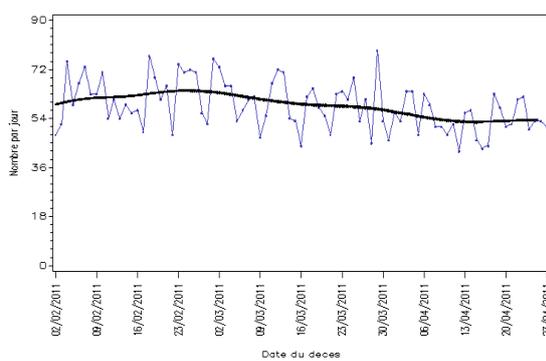
| Figure 3 |

Nombre d'appels régulés par les SAMU de nos 2 régions



| Figure 4 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions



CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD (InVS 2011) CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD (InVS 2011)

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur  
Claude Tillier

Epidémiologistes  
François Clinard  
Olivier Retel  
Lucie Schapman  
Anne Serre  
Jeanine Stoll  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Statisticienne  
Sandrine Daniel

Interne de santé publique  
Farid Kabihe

Stagiaire  
Nelly Krebs

Secrétaire  
Marilaine Ciccardini

Directeur de la publication  
Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteurs  
L'équipe de la Cire

Diffusion

Cire Bourgogne/Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
BP 1535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Permanence : 06 74 30 61 17  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr  
<http://www.invs.sante.fr>